



Informations et annonces de colloques

Etat des lieux de la recherche dans les institutions de formation de Suisse romande et du Tessin

Rémy VILLEMIN (Consultant et ancien directeur adjoint de l'IUFE, Genève, Suisse)

A la demande du CAHR (Conseil académique des hautes écoles romandes chargées de la formation des enseignants) constitué de la HEP-Bejune, de la HEP-Vaud, de la HEP-Fribourg, de la HEP-Valais, du CERF (Université de Fribourg) et de l'IUFE (Université de Genève) élargi à la SUPSI tessinoise, j'ai été mandaté pour mener, durant l'année académique 2011-2012, une étude exploratoire sur l'état de la recherche dans l'espace latin de la formation.

Le mandat qui m'a été octroyé se basait sur un certain nombre de considérants qui montrent assez explicitement les enjeux d'une telle démarche et son importance pour l'inscription, au niveau tertiaire, des institutions de formation de notre région. Voici ces quelques considérants :

1. le mouvement amorcé depuis une dizaine d'années de tertiarisation des institutions de formation des enseignant-e-s, que ce soit sous l'égide des HEP (Hautes Ecoles Pédagogiques), des HES (Hautes Ecoles Spécialisées) ou des Universités, tertiarisation qui implique de facto la présence de la recherche dans les différents dispositifs,
2. la présence en Suisse romande et au Tessin d'Institutions appartenant aux trois catégories ci-dessus impliquant des situations locales très spécifiques touchant entre autres :
 - a. le type de hautes écoles de référence
 - b. l'histoire locale particulière quant aux liens avec la recherche
 - c. la taille des institutions,
3. la difficulté, voire l'impossibilité pour chacune des institutions de satisfaire à tous les tenants et aboutissants d'une véritable activité de recherche dans les tous les domaines touchant à la formation des enseignants,



4. la nécessité de mettre en commun les forces de travail impliquées dans la recherche dans chacune des institutions concernées,
5. la nécessité de faire monter en puissance la logique de la recherche dans les institutions de formation aussi bien chez les chercheurs et chercheuses que chez les enseignant-e-s dans la perspective d'un travail pour une communauté,
6. l'importance de construire une véritable adhésion venant de la base à cette nécessité de la recherche autour d'enjeux communs dans les institutions de formation en évitant de se contenter de quelques individualités porteuses de ce projet,
7. et finalement la nécessité de mettre les forces en commun pour permettre, entre autres mais pas seulement, aux petites institutions de s'inscrire dans de projets communs ambitieux.

Cette étude exploratoire devrait déboucher sur un rapport faisant d'une part l'état des lieux spécifiques et collectifs, analysant d'autre part quantitativement et qualitativement la situation actuelle et proposant finalement des pistes de travail, voire des dispositifs concrets permettant de répondre aux constats formulés dans les considérants.

La première démarche, commencée dès le début de l'année académique, s'est déroulée en trois étapes. Il s'agissait de collectes d'informations sur chacune des institutions de formation, la première étape consistant à la lecture et l'analyse de tous les documents (lois, règlements, procédures, fiches descriptives, informations diverses sur le site WEB, etc.) se rattachant à la recherche dans chacune des institutions, la deuxième consistant en une interview de/de la responsable de l'institution (recteur ou rectrice, directeur ou directrice) et la troisième en une interview du/de la responsable de la recherche à quel que titre que soit dans chacune des institutions de formation. Un rapport intermédiaire faisant état des premiers éléments d'analyse sera rédigé à la fin de cette phase.

La deuxième démarche se déroulera sous la forme d'une série d'entretiens dans chaque institution avec des chercheurs et chercheuses dont le mandat principal dans l'établissement est en lien avec la recherche et avec des enseignants dont l'activité principale est l'enseignement mais qui sont intégrés dans des dispositifs et ou des activités de recherche.

Il faut ajouter que je travaille en collaboration avec le groupe des coordinateurs de la recherche qui, outre des représentants de chacune des institutions formant le CAHR, accueille également une représentante de l'IFFP et une représentante de l'IRD, deux institutions qui feront également



l'objet d'un entretien afin de déterminer, le cas échéant, les possibilités de collaboration entre les HEP et autres institutions de formation et l'IFFP et l'IRDP.

A l'issue de ces étapes, un rapport sera présenté au CAHR, rapport qui devrait d'une part établir l'état des lieux, mais également, d'autre part, proposer des pistes de travail et des possibilités de collaboration inter-institutionnelles permettant de répondre ainsi aux éléments dont il question dans les considérants cités plus haut.

Entretemps, et plus précisément lors du colloque de la recherche des HEP et autres institutions de formation qui se tiendra à Bienne à fin avril 2012, j'aurai le plaisir et l'honneur de présenter à cette occasion quelques éléments de mes constats et de mon analyse, de les mettre en discussion de manière à nourrir encore plus ma réflexion grâce aux éventuelles remarques qui me seront faites à cette occasion.